

SYNTHESE DE LA REUNION PUBLIQUE DU MARDI 24 JANVIER 2023 A LA SALLE DE CONVIVIALITE

Une réunion publique s'est déroulée le mardi 24 janvier dernier à la salle de convivialité avec l'ATD Sud Manche (département) qui est le bureau d'étude du projet.

Cette réunion avait pour objet l'explication des routes barrées et des déviations qui seront mises en place dans le bourg de Buais dans le cadre du projet d'aménagement et de sécurisation.

Tout d'abord, ce projet d'aménagement et de sécurisation permettra de réduire la vitesse dans le bourg de Buais, tout particulièrement sur la RD 976.

Les travaux ont débuté par le renouvellement des canalisations d'eaux pluviales en juin 2022 et ce jusqu'en octobre 2022 avec l'entreprise Sturno. Puis, l'aménagement du bourg a continué en novembre 2022 avec l'entreprise Pigeon TP.

En parallèle, l'entreprise Ste Manche a effectué des travaux d'effacement de réseaux sur les routes du Teilleul, de Savigny et de St Hilaire. Enedis a également procédé à une section d'enfouissement de la ligne à haute tension sur la route de St Hilaire et de Savigny.

Enfin des boîtes de branchement ont été installées dans le centre bourg à la demande de la communauté d'Agglomération pour l'assainissement.

Les travaux d'accessibilité, avec des trottoirs de 1m40 permettra aux personnes à mobilité réduite de se déplacer. La largeur de la voirie fixée à 5,80 m permettra à deux poids lourds de se croiser à faible allure. Il y aura possibilité de se croiser grâce à des trottoirs (zones) franchissables.

Une Zone 30 sera créée et partira de la mairie et ce jusqu'au carrefour de Savigny. Cette zone 30 km/h est une zone partagée entre les 2 roues, les piétons et la circulation. Un plateau surélevé sera installé à chaque extrémité de la zone.

Des pistes cyclables seront installées dans la zone 30 dans le cœur du bourg. La loi demande à créer des pistes cyclables dans l'aménagement d'un bourg.

Ce projet inclue des places de stationnement devant les commerces ainsi que des zones végétalisées. Une nouvelle voie sera créée pour permettre aux voitures venant de Savigny, de prendre la RD 976.

La route de Savigny sera à sens unique (sens rentrant).

La 2^{ème} partie concerne les différentes phases du chantier.

La première tranche débutera le lundi 30 janvier au vendredi 03 mars 2023. La route sera barrée sur la RD 976 de la mairie au carrefour de Buais. Une déviation sera mise en place.

La deuxième phase débutera le lundi 06 mars au vendredi 07 avril 2023. La route sera barrée sur la RD 976 du carrefour de Buais à la sortie du Bourg direction St Hilaire. La route de Savigny restera accessible par la création de la nouvelle voie de circulation, qui permettra de circuler plus librement via le Lotissement des Rosiers pour reprendre ensuite le carrefour central.

La RD 976 direction Le Teilleul, sera ouverte à la circulation avec un alternat par feu pendant la durée de cette seconde phase de travaux.

Concernant ces deux phases, nous pouvons avoir plus ou moins une semaine de décalage selon les conditions météorologiques.

La troisième phase débutera début avril après avoir affiné le planning en fonction de l'avancée des travaux. La route sera barrée pour des durées allant à 1 semaine maximum pour faire l'enrober et les finitions (produit drainant) sur chacune des zones.

Pendant toutes ces phases de travaux, un parking sera installé sur la Route de Fougerolles, anciennement la rôtisserie normande pour permettre aux personnes d'aller chez les commerçants.